

QUOI DE NEUF ?

En cette saison, il reste encore de belles journées pour gravir les sommets qui se saupoudrent de neige par endroit. Les arbres changent de couleurs et la lumière, différente, permet de redécouvrir des chemins empruntés quotidiennement.

Il est temps pour le CDTE 05 et ses bénévoles de ranger les pinceaux à la cave, de clôturer les comptes, de préparer la nouvelle année. L'été aura apporté son lot d'actions et d'aventures, c'est le moment de faire le point !

LA CHEVAUCHÉE 2018

Les cavaliers inscrits ont appris la nouvelle 3 semaines avant les retrouvailles : la Chevauchée 05 est annulée !

Malheureusement, les nombreux cas de fièvre charbonneuse relevés dans le Département nous ont contraints à reporter l'événement. Nous avons mis les bouchées doubles pour que l'itinéraire soit balisé début septembre, mais le risque était trop important pour nos compagnons les chevaux. Ce n'est qu'après avoir pris conseil auprès des vétérinaires et de la DDCSPP que nous avons décidé d'annuler. Nous ne pouvons garantir la sécurité des chevaux participants et nous risquons de participer à la propagation de la bactérie, il était indispensable d'annuler l'événement malgré tout le travail que cela demande.

Bien qu'un vaccin soit disponible pour les bovins, il n'existe pas pour les équidés qui restent vulnérables face à la maladie.

Les prestataires du Dévoluy qui participaient à l'aventure ont tous été prévenus, tout comme les cavaliers, bien attristés. L'équipe du comité souhaite remercier tous ses bénévoles baliseurs pour avoir beaucoup donné sur le terrain cet été afin de préparer l'itinéraire. Elle souhaite aussi remercier ses prestataires : le camping des Sérignons, les gîtes de la Ruhe et des Miloux, la maison du col de Festre, René Sarrazin, le château du Terrail et le camping Mon Repos pour leur compréhension.

Cet itinéraire n'aurait pas pu voir le jour sans le concours et le soutien des communes du Dévoluy, de la Roche-des-Arnauds et de Montmaur ainsi que la communauté de communes Buëch-Dévoluy que le CDTE remercie chaleureusement.

Mais ce n'est que partie remise ! Le CDTE espère pouvoir faire découvrir le Tour du Dévoluy à Cheval dès le printemps prochain. Les dates seront disponibles sur facebook et le site internet : cdte05.ffe.com

Et la fièvre charbonneuse, qu'en est-il ? D'après la préfecture, aucun cas n'est à déplorer depuis le 27 août (dernière mise à jour le 14 septembre), espérons que cela continue !

POINT SUR LES ITINÉRAIRES

Tour du Dévoluy à Cheval : Le meilleur de l'été ! Un nouvel itinéraire terminé ! Le Tour du Dévoluy à Cheval est proposé au Plan Département des Itinéraires de Promenades et de Randonnées en cette fin d'année. La saisie numérique a débuté et celui-ci sera bientôt disponible sur : www.alpesrando.net et Géocheval.

Tour du Queyras à Cheval : ça y est ! Étapes et repérages ter-mi-nés ! Les fichiers ont été transmis au parc régional du Queyras pour analyse du cadastre et des gestionnaires concernés (communauté de communes ou communes), nous espérons pouvoir obtenir quelques autorisations durant l'hiver !

Tour du Champsaur-Valgaudemar : en collaboration avec le parc national des Ecrins, ce tour, en plus du repérage, a été entièrement collecté numériquement. Le temps pour Muriel de classer ses fichiers et le lancement des autorisations de passage aura aussi lieu durant l'hiver, il permettra de finaliser (enfin) le **Tour du Grand Gapençais** qui n'avancait plus depuis que la communauté de communes du Champsaur avait fusionné avec celle du Valgaudemar.

Route Européenne d'Aragnan : certains en ont peut-être déjà entendu parler : la Route Européenne d'Aragnan à Cheval est à l'initiative de l'Association Européenne Route d'Aragnan (AERA). Dans ce cadre, la FFE contribue activement au projet. 1^{er} itinéraire équestre européen, elle reliera Lupiac en Gascogne, lieu de naissance de ce personnage emblématique, et Maastricht aux Pays-Bas, où il a trouvé la mort. Le tracé s'étend sur près de 4 000 km de chemins balisés et répartis sur 6 routes, avec 2 axes principaux via Paris et la Bourgogne, et des extensions pour des raisons historiques dans 5 pays limitrophes. Avec l'appui du contexte historique (d'Aragnan est passé dans le 05), la Route d'Aragnan dans les Hautes-Alpes va traverser le département d'est en ouest, de Montgenèvre à Sisteron. À partir de Gap, deux branches seront possibles : l'une vers Grenoble en empruntant la Route Napoléon à Cheval®, l'autre vers Avignon sur la berge gauche de la Durance. Nous venons de monter le dossier de présentation du projet et le chantier devrait avancer en 2019.

VOTRE LICENCE TOURISME ÉQUESTRE !

Lorsque vous prenez chaque année votre licence à la FFE, vous pouvez décider de la flécher « Tourisme Équestre », ceci ne vous enlèvera en rien les avantages d'une licence fléchée « Cheval » ou « Poney », vous avez toujours accès aux compétitions de division Club et elle ne s'oppose pas à la demande d'une licence de compétition.

Flécher votre licence « Tourisme Équestre » permet de marquer votre attachement à l'équitation d'extérieur et à ses valeurs. Plus il y a de licences fléchées, plus les acteurs de l'équitation d'extérieur auront du poids auprès des instances fédérales, mais aussi auprès des acteurs locaux. Par exemple, dans notre département, si nous pouvons prouver qu'il y a des pratiquants d'extérieur, il nous sera plus facile de mettre en place des projets. Bien sûr, ce fléchage permet aussi de soutenir le CDTE dans tout ce qu'il entreprend, pour vous permettre d'avoir une offre de randonnée dans le département, des relais équestres, un balisage, etc. Chaque année, le nombre de licenciés baisse un peu au fur et à mesure que notre travail s'intensifie, il est temps de renverser la vapeur !



ACTUS...

D'OCTOBRE À NOVEMBRE

Pour la rentrée, choisissez votre centre équestre rubrique « clubs » de notre site !

OCTOBRE

Avec les Sabots de Vénus (06 32 83 11 64), la Roche-des-Arnauds : 6-7, 13-14, 22-23 : Randos en étoile

Avec Equiterra (06 32 64 92 43), Ventavon :

21 : TREC spécial PTV au centre équestre !

NOVEMBRE

Pas encore d'activités proposées, consultez notre calendrier de temps en temps !

Evelyne (06 71 72 26 63)

Pension au pré : Evelyne accueille vos chevaux et poneys de la nuitée à plusieurs mois dans le Dévoluy !

Une idée rando, un stage ? N'hésitez pas à nous envoyer un message ! Retrouvez toutes nos actus sur le site internet du CDTE rubrique « Evénements »

ZOOM SUR...

RANDONNEZ BIEN CHAUSSÉS !



Vous êtes nombreux à vous interroger sur les meilleurs souliers pour nos amis à quatre pattes : fers ? Pieds nus ? Easy boots ? Mais qu'en est-il de nos pieds à nous, humains ? Si le choix de « chaussures » adaptées à nos équidés paraît naturel, on s'interroge moins souvent sur nos chaussures.

PETIT POINT POUR Y VOIR PLUS CLAIR...

La randonnée, discipline équestre à part entière, impose quelques contraintes spécifiques à nos petits pieds : escarpés et des terrains difficiles, rocheux, mous, glissants, voir même sous la pluie ou dans la neige... On veillera donc à choisir une paire de chaussures adaptée aux conditions attendues.

BOTTINES D'ÉQUITATION

Le grand classique ! Avec ou sans chaps, elles sont sans doute les plus adaptées à la pratique de l'équitation, mais présenteront leurs limites dès qu'on sort des sentiers battus ! En effet, elles vous rappelleront à l'ordre dès que vous mettrez pied à terre sur un sentier humide ou glissant. Ou pire, dans la neige...



BOTTES D'ÉQUITATION

Outre les modèles de dressage, vous pourrez trouver sur le marché des modèles adaptés à l'humidité. Généralement en cuir gras, elles offrent une meilleure isolation contre la humidité et une bonne semelle adaptée à tous terrains. Certaines peuvent être fourrées et chaudes pour les conditions hivernales. Leur limite d'utilisation réside dans les frottements qu'elles occasionneront autour de la cheville après de longues heures de randonnée et dans l'éventuel manque de soutien de votre articulation.

BASKETS OU CHAUSSURES DE TRAIL

Alternativement préférées par les amateurs de randonnée, portées avec ou sans chaps, elles peuvent être une bonne alternative par temps sec et chaud en période estivale. N'oubliez pas de vérifier la météo, elles ne vous seront d'aucun secours en cas d'orage de fin de journée !



CHAUSSURES DE RANDONNÉE

Basses, elles ne protégeront pas plus votre cheville que les bottines d'équitation, mais vous offriront de la bien meilleure adhérence à pieds nus. Hautes, elles vous offriront un réel soutien de la cheville, appréciable lors de longues randonnées, et une grande sécurité à pieds sur des terrains glissants. Veillez à choisir un modèle imperméable et suffisamment isolé ou chaud selon la saison. La plupart des modèles vous permettront d'y ajouter une paire de chaps, non négligeable pour une bonne adhérence entre votre jambe et la selle ou le flanc du cheval (elles sont obligatoires pour le PTV d'un TREC).

Réalisez de nombreux essais avant de partir pour une randonnée itinérante de plusieurs jours, rien n'est plus désagréable qu'être mal chaussé ! Quelque soit votre choix, n'oubliez pas les chaussettes de randonnée pour limiter les frottements (et les ampoules !), ni les étriers à coques, gage de sécurité pour que votre pied puisse se dégager facilement en cas de chute, la majorité des chaussures de randonnée étant plus large qu'une bottine d'équitation, elles restent souvent coincées dans un étrier classique...

Bonne randonnée !